

**Communiqué
Pour distribution immédiate****INNERGEX REÇOIT LE CERTIFICAT D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE POUR ULHP EN C.-B.**

LONGUEUIL, Québec, le 11 janvier 2013 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») annonce que son projet hydroélectrique Upper Lillooet (« ULHP ») a obtenu son certificat d'évaluation environnementale de la province de la Colombie-Britannique.

ULHP comprend trois centrales hydroélectriques au fil de l'eau proposées d'une puissance installée brute totale de 113 MW : Upper Lillooet (74 MW), Boulder Creek (23 MW) et North Creek (16 MW). Ces projets sont situés sur des terres publiques, de 38 km à 70 km au nord-ouest de Pemberton, en Colombie-Britannique. Chacun de ces projets fait l'objet d'un contrat d'achat d'électricité de 40 ans avec BC Hydro, octroyé dans le cadre de son appel d'offres pour de l'énergie propre de 2008. Le promoteur du projet, Creek Power Inc., est une coentreprise entre Innergex (qui en détient 66,67 %) et Ledcor Power Group Ltd. (qui en détient 33,33 %).

« Le processus d'évaluation environnementale est exhaustif et rigoureux, exigeant des analyses approfondies et des consultations avec les agences gouvernementales, la Nation Lil'wat, de nombreuses parties prenantes et le public. Nous sommes très fiers que ULHP ait franchi cette étape importante » affirme M. Letellier, président et chef de la direction de la Société. « Nous poursuivons l'avancement de ce projet, en vue de l'obtention de tous les permis et licences nécessaires, ainsi que d'un financement de projet à long terme », ajoute-t-il. La Société prévoit de commencer les travaux de construction des centrales Boulder Creek et Upper Lillooet en 2013 et ceux de North Creek en 2014.

En août dernier, des certificats d'évaluation environnementale avaient également été octroyés pour deux autres centrales hydroélectriques au fil de l'eau proposées en Colombie-Britannique, d'une puissance installée brute totale de 58 MW : Tretheway Creek (21 MW) et Big Silver-Shovel Creek (37 MW). Innergex détient une participation de 100 % dans chacun de ces projets. La Société prévoit de commencer les travaux de construction de ces deux projets en 2013, et travaille présentement à obtenir tous les permis et licences nécessaires, ainsi qu'un financement de projet à long terme.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 28 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 577 MW (puissance brute de 1 031 MW), dont 22 centrales hydroélectriques, cinq parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans huit projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 188 MW (puissance brute de 263 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 2 904 MW (puissance brute de 3 127 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P et BBB (faible) par DBRS.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un rendement sur le capital élevé, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières. L'information et les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques dans le présent communiqué constituent de l'information prospective. On reconnaît la nature prospective de ces énoncés et de l'information à l'emploi de mots comme « environ », « approximativement » ou « potentiel » ou encore à l'emploi de verbes comme « pouvoir », « croire », « prévoir », « s'attendre à », « planifier », « projeter », « estimer », « continuer », « anticiper » ou « avoir l'intention de », au futur ou au conditionnel, ou à l'emploi de mots ou verbes analogues, y compris à la forme négative. Cette information prospective comprend notamment des énoncés à l'égard de la production d'électricité, des perspectives de croissance, des contrats d'achat d'électricité, de la stratégie et des plans d'affaires, ainsi que des objectifs d'Innergex ou visant Innergex.

L'information prospective est fondée sur certaines attentes et hypothèses fondamentales formulées par Innergex à la date du présent communiqué, incluant notamment des attentes et des hypothèses concernant le développement de projet, le rendement des centrales en exploitation et les estimations, prévisions et opinions d'Innergex. Même si Innergex estime que ces attentes et hypothèses sur lesquelles cette information prospective est fondée sont raisonnables, on ne doit pas s'y fier outre mesure étant donné que rien ne garantit qu'elles se révèlent exactes. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux actuellement prévus en raison d'un certain nombre de facteurs et de risques, notamment, la mise en œuvre de la stratégie, les ressources en capital, les instruments financiers dérivés, les régimes hydrologique, éolien et solaire, la production d'énergie, les bris d'équipement, la performance de tierces parties et d'autres risques généralement attribuables aux activités d'Innergex. Pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard des risques et des incertitudes, vous pouvez consulter la notice annuelle d'Innergex déposée sur SEDAR au www.sedar.com. L'information prospective dans les présentes est donnée en date du présent communiqué et Innergex ne s'engage aucunement à la mettre à jour ou à la réviser, que ce soit à la suite d'événements ou circonstances survenant après la date des présentes, à moins que la législation applicable ne l'exige.

–30–

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Marie-Josée Privyk, CFA
Directrice – Relations avec les investisseurs
450 928-2550, poste 222
mjprivyk@innergex.com
www.innergex.com

En Colombie-Britannique :

Bas Brusche
Directeur – Affaires publiques, région de l'Ouest
604-633-9990, poste 298
bbrusche@innergex.com